

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

MARDI 25 FÉVRIER 2014

N° 17.839

Elections municipales au Port:

Grand succès du meeting de lancement de Henri Hippolyte

Elan populaire et chaude ambiance pour Loulou



Vendredi soir à la Halle des Manifestations du Port a eu lieu le meeting de lancement de la campagne de Henri Hippolyte (Loulou) pour les Municipales de mars prochain. Un premier rassemblement populaire réussi et transformé en une démonstration de force pour le candidat PCR. Plus d'un millier de militants ont répondu présents dans une chaude ambiance colorée et rythmée par les Tambours des Docks. Henri Hippolyte est apparu aux côtés du Maire sortant Jean-Yves Langenier qui lui a remis le flambeau politique en présence de Elie Hoarau, Yvan Dejean et Gélita Hoarau pour le PCR, de Jean-Brice Hérode du Parti Socialiste et de Jean-Hugues Savigny du Parti de Gauche.

Le rouge était la couleur dominante vendredi soir à la Halle des Manifestations du Port où près d'un millier de militants s'étaient retrouvés, arborant fièrement leurs t-shirts rouges avec le slogan «Le Port, Nout Combat, Nout Fierté». Un formidable élan populaire appuyé par une arrivée en cortège de voitures et de motos du Comité de jeunes «Jeunesse Sa Mèm Mèm», soutien à Loulou.

L'ambiance est devenue survoltée lors de l'arrivée dans la salle du candidat accompagné du Maire sortant Jean-Yves Langenier et de son Premier Adjoint, Michel Séraphine emmenés en cortège

par les rythmes déchaînés des percussions du groupe «Tambours des Docks».

Pour Jean-Yves Langenier, c'est «le symbole d'une forte adhésion à cette volonté de renouvellement». Pour lui, le succès de ce grand rendez-vous du début de campagne «est le signe que le Port est plus que jamais vivant et combatif!»

Les membres du comité «Jeunes Sa mèm Mèm» ont également eu droit à la parole avec Olivier Payet et Gaele Dubard. Ils ont souligné que le candidat est celui qui sera le plus à l'écoute de leurs problématiques car étant proche

des milieux associatifs et du terrain. Ils ont lancé un appel aux jeunes pour aller voter dès le 23 mars massivement pour Loulou qui est pour eux le candidat de l'avenir, le maire qu'il faut pour tous les Portois.

Elie Hoarau, ex secrétaire général du PCR, qui a remplacé Paul Vergès en partance pour le Sénat, a lui aussi indiqué qu'une nouvelle étape s'ouvre au Port avec ses élections. «Depuis le combat mené en 1971 avec Paul Vergès puis Pierre Vergès et Jean-Yves Langenier, les Portois resteront fidèles à cet héritage de lutte qui a tant façonné la ville mais aussi La Réunion». Tout en souhaitant que la nouvelle garde de Henri Hippolyte poursuive ces combats.

Enfin, le candidat tout sourire est apparu sur la scène porté par les cris et les drapeaux rouges. Un discours de plus de 45 minutes qu'il a démarré en rendant hommage à ces prédécesseurs et en citant une devise grecque traduite en créole. «Ce n'est pas le nombre des navires ou l'épaisseur des murailles qui font la force de la cité. Mais la volonté de ses habitants.» (Thucydide): «Lapa son kantité bato / Sinonsa grosèr son bann mir / I fé lo gayar in vil / Mé plito lanvi son bann zabitan.»

Henri Hippolyte a ensuite minutieusement développé les différents aspects de son programme: «C'est l'engagement de la nouvelle génération qui prend aujourd'hui ses responsabilités avec toute l'expérience nécessaire pour conduire Le Port vers ce nouvel élan de développement. Il s'agit

- de réaffirmer la stratégie de développement de la Ville du Port basée sur l'activité,

- de montrer et démontrer que Le Port est une ville qui sait relever les grands défis,

- de poursuivre le projet d'aménagement de la ville et son ouverture sur la mer,

- de valoriser les atouts propres de la ville.

Notre projet se veut une ambition partagée que nous pouvons symboliquement traduire ainsi:

**La Pointe des Galets
Une ville port et jardin
Une porte sur le monde!»**

Une dynamique et une volonté mobilisatrices qui se sont exprimées vendredi. Un début de campagne prometteur pour le candidat de la majorité municipale.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Débat sur l'avenir de La Réunion au Sénat. Les Réunionnais pourront-ils y assister ?

C'est demain qu'à l'initiative de Paul Vergès se tient un débat sur les Outre-mer au Sénat. Depuis le début du mandat du président de la République, ce sera la première fois qu'une séance parlementaire de cette importance sera organisée. Cela n'aura rien à voir avec le débat annuel sur les crédits du ministère des Outre-mer. Cette fois, il sera question de l'avenir, et des propositions que les parlementaires auront la responsabilité de présenter.

La semaine dernière, les Réunionnais ont pu suivre avec grand intérêt une séance de l'Assemblée nationale sur le vote d'une résolution reconnaissant la responsabilité morale dans l'affaire des enfants réunionnais exilés en France entre 1963 et 1982. Demain, il sera question de l'avenir, et ce débat va peser dans les orientations des prochaines années.

Le gouvernement présente cette année plusieurs textes concernant l'Outre-mer. Le plus avancé est celui sur l'agriculture. Il est donc primordial que cette loi puisse être utilisée pour préserver les intérêts des planteurs. Car à partir de 2017, le quota n'existera plus. Comment alors déterminer la rémunération des planteurs si le prix du sucre n'est plus garanti? Il faudra être au rendez-vous pour défendre les planteurs. Demain, les sénateurs ne pourront faire l'économie de cette question.

Un autre texte spécifique aux Outre-mer est annoncé par Victorin Lurel. Depuis une trentaine d'années, rares sont les ministres de l'Outre-mer à ne pas avoir fait voter une loi de programmation ou d'orientation. Reste à savoir quel en sera le contenu. Demain, les sénateurs pourront faire connaître l'avancée de leur travail sur ce sujet.

Enfin, le projet de loi de décentralisation va arriver en débat au Parlement. Le Premier ministre est chargé personnellement de faire avancer cette réforme. A La Réunion, la situation sociale et économique est bien différente de celle de n'importe quelle région de France. Quelles sont les propositions des sénateurs pour l'évolution institutionnelle?

Demain, l'Outre-mer sera donc à l'ordre du jour d'un débat au Sénat qui commencera à 17h30 à La Réunion. C'est la conséquence d'une initiative réunionnaise, à un moment où le gouvernement s'appête à réformer l'agriculture, l'économie et les institutions. Les parlementaires sont au pied du mur de leurs responsabilités, car s'ils ne donnent pas au gouvernement une perspective maintenant, il sera trop tard quand tout sera lancé.

C'est dire l'importance de ce débat, mais les Réunionnais pourront-ils y assister? Cette séance sera-t-elle retransmise à la télévision?

J.B.

Les travailleurs de la SIB révoltés par le comportement brutal et méprisant des patrons, qui refusent le dialogue social

L'État doit assumer ses responsabilités devant le non-respect des droits des travailleurs réunionnais

Une nouvelle journée de lutte très difficile mais courageuse et déterminée a été menée ce lundi par les travailleurs de la Société Industrielle de Bourbon (SIB) pour faire respecter leur droit à l'emploi, menacé par une fermeture de l'entreprise décidée de façon totalement abusive et arbitraire par les patrons de Colgate-Palmolive.

Hier, les travailleurs étaient notamment scandalisés par le comportement des patrons qui négociaient avec les délégués syndicaux mais qui ont brutalement, et sans explication, décidé en fin d'après-midi de cesser les discussions.

En sortant de l'usine un peu avant 18 heures, Jocelyn Rivière (l'ex gréviste de la faim), Philippe Duverger, Sylvain Doguet et Jimmy Acaste — représentants du personnel — ont expliqué à leurs camarades que les discussions commencées le matin n'ont débouché sur aucune proposition concrète du patronat pour répondre aux questions des travailleurs et à leurs suggestions. «C'est une nouvelle fois un échec total; ils ont eu un comportement incompréhensible et scandaleux en ne respectant pas l'ordre du jour de nos négociations et ils ont bloqué les discussions», explique Jocelyn Rivière, profondément révolté.

Ils ne lâchent rien

Devant ce comportement injuste et inacceptable, les travailleurs de la SIB ne lâchent rien. Ils ont décidé d'interpeller les autorités de l'État — en particulier le préfet et la Direction de l'Emploi (DIECCTE) — afin que les règles fondamentales du dialogue social et du Droit du Travail soient respectées.

Dans ce combat, ils ont reçu hier le soutien de nombreux compatriotes et de plusieurs responsables syndicaux, comme Marlène et Clara Derfla, ainsi que la CGTR Fonction Publique Territoriale et son secrétaire général Yves Gigan, ou encore des responsables du PCR comme Henri Hippolyte et Christophe



Nouvelle journée de mobilisation devant la SIB.

Rocheland. Les travailleurs solidaires de leurs délégués syndicaux ont exprimé leur volonté de dialogue en faisant brûler depuis le matin des palettes de bois devant les grilles d'entrée de la SIB mais les patrons ont quitté clandestinement l'entreprise en fin d'après-midi en refusant de continuer les discussions... C'est cela les règles de la République?



Henri Hippolyte et Christophe Rocheland sont venus apporter la solidarité.

Correspondant

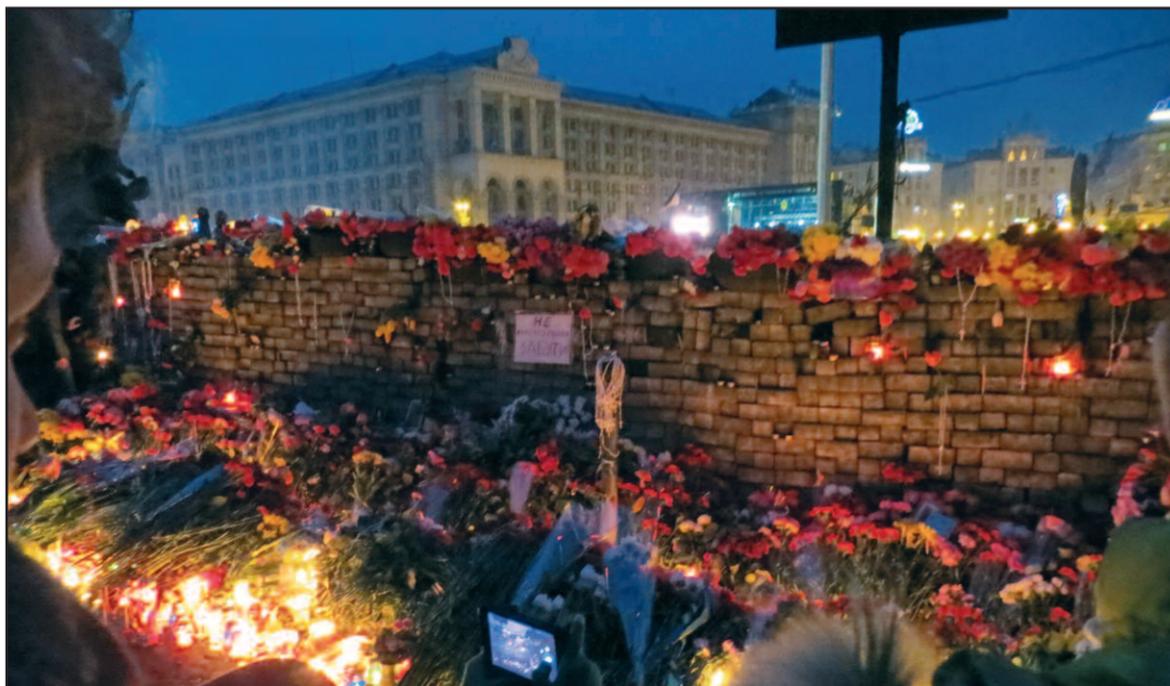


Les délégués syndicaux de la SIB confrontés à l'intransigeance du patronat.

Après le changement de président

L'Ukraine tâtonne encore

Suite à la destitution du président Viktor Ianoukovitch, la haute représentante de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, est arrivée lundi à Kiev, où le Parlement s'apprête à nommer un nouveau gouvernement.



Dans le centre-ville de Kiev, la situation reste tendue.

Cette dernière devrait rencontrer les nouveaux responsables du pays pour discuter des mesures à prendre pour apaiser le climat et stabiliser l'économie. La communauté internationale craint pour l'intégrité territoriale de l'Ukraine et constate des difficultés écono-

miques, comme le défaut de paiement. Le ministre des Finances par intérim a fait appel aux donateurs car le pays a besoin de 35 milliards de dollars.

L'Union européenne s'est dit prête à l'aider l'Ukraine afin qu'elle honore ses engagements

financiers. «Nous devons être prêts à apporter une assistance financière via des organisations comme le Fonds monétaire international», a déclaré le ministre britannique des Finances, George Osborne, précisant qu'il s'agira de prêts. De plus, Bruxelles a décidé de

négoier le tournant politique du pays, a indiqué lundi 24 février le ministre britannique des Finances, George Osborne.

Un tournant vers l'Union Européenne

Dimanche 23 février, le Parlement, composé en grande partie des anti-Ianoukovitch, a nommé Olexandre Tourtchinov, proche de l'opposante Ioulia Timochenko, au poste de président par intérim. Le nouveau gouvernement d'union nationale devrait être mis en place, 25 février, d'ici l'élection présidentielle le 25 mai.

Le nouveau chef de l'Etat n'a pas fait mystère des difficultés qui attendent le pays: «L'Ukraine est en train de glisser dans le précipice, elle est au bord d'un défaut de paiement», a-t-il dit dans une adresse télévisée à la nation. Il a néanmoins réaffirmé que l'intégration européenne était «une priorité» pour l'Ukraine. «Nous sommes prêts à un dialogue avec la Russie, en développant nos relations sur un pied d'égalité (...) et qui respecteront le choix européen de l'Ukraine».

Les dirigeants occidentaux ont à nouveau lancé des appels au respect de «l'unité et l'intégrité territoriale du pays». La chancelière allemande Angela Merkel et le président russe Vladimir Poutine sont tombés «d'accord sur le fait que l'Ukraine doit se doter rapide-

ment d'un gouvernement en mesure d'agir et que l'intégrité territoriale doit être préservée», a annoncé la chancellerie allemande.

Des risques de désunion

Pour le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, la nécessité est que tous les Etats respectent la souveraineté de l'Ukraine, a-t-il souligné lors d'un entretien téléphonique avec le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, selon le département d'Etat américain. D'après le ministre russe, l'opposition ukrainienne n'a pas appliqué l'accord du 21 février sur un règlement de la crise, «s'étant de facto emparée du pouvoir en Ukraine, refusant de déposer les armes et continuant à miser sur la violence».

Pour l'heure, les nouvelles autorités ukrainiennes recherchent Viktor Ianoukovitch, disparu depuis sa destitution et lâché par son propre parti, le Parti des régions. L'ex président fait désormais l'objet d'un mandat d'arrêt pour «meurtres de masse» de civils, a annoncé lundi le ministre de l'Intérieur par intérim Arsen Avakov. D'après l'AFP, des documents «potentiellement explosifs» ont été découverts dans la résidence de Viktor Ianoukovitch, détaillant un système de pots-de-vin organisé et une liste de journalistes à surveiller.

Céline Tabou

Tout pour la croissance

De nouveaux objectifs pour le G20

Réunis à Sydney durant deux jours, les dirigeants du Groupe des 20 ont débattu autour de la croissance, essayant d'apaiser les inquiétudes des pays émergents et mettant l'accent sur contre l'évasion fiscale.

Les pays membres du G20 représentent quelque 85% de l'économie mondiale. Avec la crise économique et financière, chaque pays doit faire face à une récession pour certains, stagnation ou embellie légère pour d'autres. Après des années pessimistes, mettant en avant l'austérité et les réformes structurelles à engager dans les différentes nations, cette année tout est mis sur la croissance.

1/ Tout sur la croissance

Le G20 s'est fixé pour objectif de doper la croissance de deux points de pourcentage supplémentaires d'ici à 2018, en «développant des politiques ambitieuses mais réalistes». D'après les ministres des Finances et les banquiers centraux, présents à une réunion préparatoire, avec le Sommet du G20 en novembre: «Cela représente plus de 2.000 milliards de dollars en termes réels et permettra la création de nombreux emplois».

Pour la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, cet

objectif «peut être atteint, voire dépassé» à condition «de mettre en œuvre les réformes identifiées» dans chacun des pays concernés, a relevé l'Agence France Presse. De son côté, le ministre français de l'économie, Pierre Moscovici, parle de continuité, car «en 2010, on s'était engagé dans la réduction des déficits, en 2012, on parlait de la survie de la zone euro» et «aujourd'hui, on parle de la croissance».

Le secrétaire américain au Trésor, Jack Lew, a rappelé qu'il y a un débat les débats étaient centrés sur l'austérité, mais cette

année «le débat a porté sur la manière dont nous pouvons agir ensemble, partager les meilleures pratiques et impulser un mouvement permettant à chacune de nos économies de croître et à l'économie mondiale d'atteindre l'objectif fixé».

Malgré cet optimisme, Christine Lagarde avait prévenu lors de la conférence de Davos, en janvier, que «cette reprise que nous sommes en train de voir est vraiment dans un processus de consolidation».

2/ L'évasion fiscale

Dans un communiqué de presse commun, le G20 a approuvé «la norme d'échange automatique de données fiscales conçue par l'OCDE», sur laquelle plus de 42 pays se sont engagés à appliquer. D'après le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Angel Gurría, cette norme devrait «renfor-

cer la coopération fiscale internationale, placer les gouvernements sur un pied d'égalité lorsqu'ils cherchent à protéger l'intégrité de leur système de taxation et (permettre) la lutte contre l'évasion fiscale».

A la clôture de la réunion, Joe Hockey, Ministre australien des Finances, a souhaité «une réponse à l'échelle mondiale», pour que l'impôt payé par les sociétés soit à la hauteur des bénéfices effectuels. Ce dernier a pointé du doigt les géants du net comme Google, Apple ou encore Amazon qui parviennent à payer très peu d'impôt par rapport à leurs bénéfices nets chaque année. D'après l'agence de presse, Reuters, Tax Justice Network a révélé dans un rapport que l'évasion fiscale représenterait plus de 2.200 milliards d'euros par an, alors que plus de 23.300 milliards d'euros, dormiraient dans des paradis fiscaux.

Céline Tabou

Conférence d'André Oraison

La substitution du département et de la région de La Réunion par une collectivité territoriale unique: pourquoi et comment? - 1 -

Nous commençons aujourd'hui la publication du texte intégral que nous a transmis André Oraison, Professeur des Universités (enseignant en droit public à l'Université de La Réunion de 1967 à 2008), sur la conférence qu'il a tenue le mercredi 19 février dernier à Lespas Leconte de Lisle de Saint-Paul à l'invitation des Amis de l'Université sur le thème: «La substitution du département et de la région de La Réunion par une collectivité territoriale unique: pourquoi et comment?». Voici donc l'introduction de ce texte.

Avec Paul Vergès, sénateur PCR, et malgré le refus des autres partis politiques locaux, nous pensons que la création d'une collectivité territoriale unique se substituant à la région et au département est une réforme nécessaire et urgente à La Réunion. Depuis plusieurs années, des clignotants sont allumés et peuvent expliquer, sans pour autant les légitimer, les violences urbaines qui perturbent l'île depuis février 2012.

De fait, certains chiffres sont inquiétants. Il y a un pourcentage deux fois plus important de chômeurs à La Réunion qu'en Métropole: 180.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi et cherchent du travail, soit 30% de la population en âge de travailler. 45% des Réunionnais vivent au-dessous du seuil de pauvreté avec moins de 964 euros par mois. Il y a aussi le coût de l'existence qui ne cesse de progresser: la vie est de 30 à 40% plus chère ici qu'en Métropole.

Quelle direction?

Prises dans l'urgence, certaines solutions sont entrées en vigueur, dès le 1er mars 2012: ainsi le gel provisoire des prix de 60 articles de première nécessité dans les grandes surfaces. Mais d'autres solutions ont été envisagées: prime de vie chère de 200 euros versée par l'État aux familles les plus démunies proposée par le PCR, suppression de la surrémunération accordée aux fonctionnaires en poste à La Réunion ou réforme de l'octroi de mer.

En raison de la gravité de la situation, une loi contre la vie chère dans les collectivités ultramarines a été adoptée en urgence par le Parlement, dès le 20 novembre 2012. En vérité, aucune contribution ne saurait être écartée, notamment au plan statutaire.

À la veille de l'Acte III de la décentralisation, les cas de la Guyane et de la Martinique sont significatifs: dans chacun de ces DOM, une collectivité unique doit se substituer à la région et au département afin de permettre à la nouvelle entité d'agir avec une plus grande visibilité. Devons-nous aller dans la même direction à La Réu-

nion?

Certes, plusieurs scénarios sont compatibles avec la Constitution de la Ve République. Encore convient-il de distinguer les scénarios acceptables et les scénarios catastrophes.

Les scénarios catastrophes

Le scénario de l'indépendance est défendu par des groupuscules, à l'instar du Mouvement pour l'Indépendance de La Réunion. Mais il ne peut être réalisé qu'à la suite d'un scrutin d'autodétermination des Réunionnais prévu par l'article 53 de la Constitution du 4 octobre 1958. Ce scénario apocalyptique — scénario Frankenstein au sens où l'entend notre éminent collègue Mathieu Maisonneuve — serait rejeté par les Réunionnais qui ne veulent surtout pas jouer à la roulette russe.

Plus soft, le scénario de l'autonomie consiste à faire passer La Réunion du statut de DOM, soumis au principe de l'identité législative en vertu de l'article 73 de la Constitution, à celui de collectivité d'outre-mer dotée de l'autonomie et assujettie au principe de la spécificité législative en vertu de son article 74. Par la voie référendaire, La Réunion pourrait alors être amenée à se prononcer sur un régime voisin de celui attribué en 2004 à la Polynésie française.

Certes, ce statut reconnaît un droit à la «préférence régionale» en matière d'emploi. Mais il implique la remise en cause de la plupart des acquis sociaux découlant de la départementalisation ainsi que la perte du statut de région ultrapériphérique de l'Union européenne. Comme l'ont déjà fait les Guyanais et les Martiniquais par des consultations populaires en 2010, les Réunionnais rejetteraient également un tel statut qui est en fait l'antichambre de l'indépendance.

Le scénario de l'inertie statutaire consiste enfin à ne rien faire au motif que la crise que connaît La Réunion est passagère et que tout devrait

spontanément rentrer dans l'ordre dans quelques années. Mais ne rien faire au plan institutionnel alors que la situation s'aggrave, c'est programmer l'implosion de La Réunion. Voici peut-être le pire des scénarios catastrophes.

Les scénarios acceptables

Proposé par Didier Robert, le premier des scénarios acceptables vise à renforcer les pouvoirs des collectivités territoriales existantes. Certes, le Président UMP du conseil régional de La Réunion ne remet pas en cause l'architecture statutaire qui remonte à la loi de décentralisation du 31 décembre 1982.

Favorable au maintien de la région et du département, il souhaite néanmoins des pouvoirs accrus pour ces collectivités et des moyens financiers correspondants. Voici son crédo: «Le statu quo me convient, avec un conseil régional et un conseil général, mais ce qu'il faut revoir, c'est le niveau de compétences des uns et des autres».

Ce scénario est en phase avec l'actualité au moment où le Gouvernement socialiste de Jean-Marc Ayrault envisage une décentralisation adaptée pour les collectivités territoriales avec un réaménagement des compétences dévolues aux conseils régionaux et aux conseils généraux dont l'existence n'est pas remise en cause.

Le second scénario acceptable vise à remplacer la région et le département de La Réunion par une entité unique soumise au principe de l'identité législative applicable dans les DOM en vertu de l'article 73 de la Constitution mais cumulant les compétences des départements et des régions d'outre-mer. Ce scénario peut être amélioré par la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 qui empêche La Réunion de disposer d'un pouvoir législatif et réglementaire par habilitation du Parlement ou du Gouvernement.

Otè!

**Eskandal finansié,
détournman,
fos faktir,
i mank a nou?!**

Figir a zot, justin i lir tout sort liv, di pa li na inn i intérésra pa li, tout i pé prezant in nintéré. Mé kèl intéré?

Lot zour mi tonm si in liv, mi koné pi égzaktoman lo tit, mé à pé pré, «lé zéskandal finansié an Frans». Konm mi suiv in pé laktialité dépi 40, 50 tan pli partikilièrman an Frans, moin lé intérése alé konprann pli loin!

Alors lo liv lé konstrui par lèt lalfabé.

A, konm Afèr zidisièr...

B konm Bernard Pons.

C konm Christian Estrozi, Cour des Kont.

D konm Direksyon Kriminèl, Diréksyon Afèr finansièr.

E konm Elysée

F konm Flosse Gaston.

Konm moin la viv an Polinèzi, ékout sak moin la lir.

Flosse Gaston lé né dan lé zané 30-40 dan lé zil Ganbié, monmon paumotou, pèr orizine lorin(fransèz). Ekol, sorti nivo serti-fika, konm la Rényon, an so tan, li lé mèd dékol.

Apré li rant an politik koté RPR, donk Zak Sirak, son gran kamarad, taka sad la i apèl a li ziska «mon frère».

Flosse lé dirèktèr bon pé zafèr: prézidan Asanblé tériorial, prézidan Tahorea Hui-raatira (le RPR lokal), dot sosisété ékonomi mikst, soi dirèktèr, soi aksyonèr prinsipal, gran sène dotèl, ziska inpor-ekspor, soi li soi son garson, son zann...

In zour, in mir 300 mèd longèr, 7mèt otèr, lé komandé po son kour personèl... pars li doi rosovoir prézidan la Frans (ki?=Zak Sirak!), sé lo minis (RPR) lanvironman i donn lé zord po fé lo mir!!! Oui trouv drol kan moin té laba (1970), Michel Rocard i ariv laba i déklar «to de go»-in ti pé agasé: «Qui paie contrôle!»

Larzan i ariv po lopital i sar fé bann rout; larzan i anvoy po lisé i dépans an kanpagn élektoral!

Justin

(à suivre)